



---

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Lundi 24 mars 2025

---

*Pour diffusion :*

*Aux adhérents de l'Association  
A la sous-préfecture de Rambouillet  
A la mairie de Saint Rémy lès Chevreuse*

### Ouverture de l'Assemblée :

Cette assemblée générale ordinaire concernait le bilan de l'exercice 2024 ayant pris fin au 31.12.2024.

Les convocations avaient été envoyées par mail à l'adresse des 115 familles adhérentes 15 jours avant la réunion et aucun quorum n'était requis pour la tenue de cette assemblée.

Lieu : Salle de Beauplan – St Rémy Lès Chevreuse

Horaires : 20h 30 à 23 h

A 20h 30, 23 personnes adhérentes étaient présentes et 10 procurations avaient été enregistrées, soit au total 33 adhérents votants.

L'assemblée générale ordinaire a été déclarée ouverte.

Avant de commencer la rétro projection, la Présidente présente les membres du bureau et du C.A. ainsi que les fonctions de chacun :

**Membres du Bureau** : Présidente : Martine MICHEL, Vice-Présidente : Frédéric SAVIN , Sylvie ROUX Trésorière, Axel MOITTIER, Secrétaire.

Membres du C.A. : Catherine MOUCHNINO chargée du Printemps des Artistes, Alain MICHEL, du site de l'association et la brocante annuelle,

Elle précise que l'association est membre de l'Union des Amis du Parc, de l'association Pole Gare Saint-Rémy et du collectif Alliance Associative.

### Ordre du jour :

#### 1. RAPPORT MORAL :

Les activités sont présentées en vidéo projection dans l'ordre du calendrier :

##### *1ere partie : Animations*

**28 avril 2024 – 13<sup>E</sup> édition du Printemps des Artistes** présentée par Catherine Mouchnino (organisatrice)

3 peintres, 1 photographe, 2 sculpteurs .

Sympathique journée agrémentée de poses musicales, 200 visiteurs environ.

**25 mai 2024 : Journée Champêtre** à la Clairière de Beauplan

Très belle journée ensoleillée, beaucoup de visiteurs, 26 inscrits au tournoi de pétanque.

- Animation pour toute la famille. L'association avait fait l'effort financier de louer une structure gonflable important qui a permis à tous les enfants de s'amuser.
- Tournoi de pétanque adultes et enfants de + de 10 ans
- Remise de trophées en présence de la mairie
- Barbecue et buvette

M. Savin (organisateur 2025) précise que la prochaine Journée Champêtre aura lieu le 7 JUIN. Qu'il y aura des animations supplémentaires : badminton, échecs, Basket-ball ...

Il fait appel aux bénévoles pour aider à l'organisation de cette belle manifestation.

**27 juin : Inauguration dans la Clairière de l'aire de jeux.**

Mme Michel explique qu'une demande avait été formulée auprès de la mairie en 2021 et qu'une proposition avait été faite avec les parents d'élèves et V.H.S.R. après avoir contacté 2 entreprises spécialisées.

La mairie n'a pas retenu ces propositions qui étaient conséquentes mais elle a répondu à notre demande, ce qui était le principal.

### **13 octobre 2024 : 30<sup>e</sup> anniversaire de la Brocante vide-grenier :**

Alain Michel (organisateur) explique que nous devons fêter ce 30<sup>e</sup> anniversaire mais que, malgré les incessantes relances auprès des personnes concernées de la mairie, nous n'avons jamais obtenu l'arrêté municipal nous autorisant à l'organiser à la date limite c'est-à-dire avant le Forum. Ce qui nous a obligés à l'annuler.

L'historique des relances a été présenté et est disponible sur notre site [vhsr.fr/animations](http://vhsr.fr/animations):

L'arrêté municipal a été délivré 3 jours après le forum avec 3 articles supplémentaires dont 1 demandant 8 agents de sécurité professionnels et nous obligeant à assurer la circulation routes de Versailles, des Noyers et des Lauriers.

Nous avons demandé des devis pour estimer les coûts supplémentaires, ceux-ci s'élèvent entre 2500 et 3000 €.

V.H.S.R. a demandé une subvention pour financer ces coûts supplémentaires (sans réponse à ce jour)

Une réunion va être demandée en mairie pour organiser la prochaine brocante dans des conditions acceptables.

Nous avons eu beaucoup de témoignages sympathiques qui réclamaient la brocante qui est devenue une institution dans le quartier.

### **27 octobre : Tournoi de Tarot**

### **17 Novembre : Tournoi de Belote**

A la maison de retraite EMEIS.

45 inscrits au Tarot et 50 inscrits à la Belote

Le gain des inscriptions a été remis en intégralité à l'Association Laurette Fugain, soit 950 €.

L'association a vendu des crêpes et des boissons..

### **24 novembre 2024 : Exposition SURREALISME au Centre Pompidou**

Réservation pour 2 visites de 1h30 avec conférenciers.

Prix par personne transport compris : 17 € pour les adhérents et 23 € pour les non adhérents

Enorme déception pour cette très intéressante exposition seulement 19 personnes ont réservé.

Nous avons été obligés de réserver les 2 créneaux bien en avance pour assurer les places auprès du Centre Pompidou, et nous avons seulement utilisé 1 créneau. Malgré beaucoup d'insistance de notre part, le musée a refusé de rembourser le 2<sup>e</sup> créneau.

## *2e partie : Cadre de vie - Urbanisme*

### **2 conseils de quartier 7 février & 13 novembre (CR sur notre site [vhsr.fr/](http://vhsr.fr/))**

Représentants mairie : M. Dufrasnes, Mme Challier et M. Vernisse

Représentant V..S.R. : Mme Michel, M. Moittier

Représentants habitants : Mmes Champié, Lafaye, Vanhelleputte, M. Savin

En règle générale beaucoup d'incivilités, problèmes de sécurité,

Voierie en mauvais état.

Le quartier est sale :

- aux alentours de Carrefour market : débris de verre, papiers,
- immeuble rue des Noyers : encombrants qui restent plusieurs jours dans la rue alors qu'un gardien réside dans les lieux,

Maisons dans la rue des Cèdres : les locations sont toutes à rénover toitures et façades. Mme Michel a demandé à M. Vernisse d'intervenir auprès de I3F le bailleur pour que ce soit fait.

Les travaux commandés par la commune ne sont pas suivis (ex la barrière dans la Clairière)

Les comptes-rendus de la mairie, souvent non incomplets, sont reçus trop tardivement (allant jusqu'à 3 mois parfois après la réunion).

Il est demandé à la mairie de recevoir les comptes-rendus plus rapidement.

### **Sécurité :**

Des dégradations de véhicules et des cambriolages ont eu lieu. VHSR a adressé un mail au maire pour demander :

- Un état des lieux quantitatif et qualitatif des caméras installées à ce jour sur le quartier,
- Un projet d'extension du système de surveillance existant qui semble insuffisant au regard des méfaits proférés sur le quartier,
- Autoriser la police municipale à visualiser systématiquement les enregistrements dès qu'un préjudice est connu.

- Envisager d'autres solutions complémentaires éventuelles.  
Aucune réponse reçue à ce jour.

Mme Michel rappelle la réglementation : une affiche ou une pancarte doit indiquer l'existence d'un système de vidéo-protection.

Un adhérent demande si la caméra située chemin de la Chapelle/rue des Chênes fonctionne.  
Renseignement pris lors du conseil de quartier du 25 mars, M. Vernisse confirme que toutes les caméras fonctionnent.

### **Barrière de la Clairière :**

Changement d'un portail au niveau de la rue de la Clairière par l'entreprise GEOTP

M. Moittier rappelle qu'un dossier « clé en main » a été remis en mairie en 2023, et accepté tel quel.  
Dès mars 2024 nous avertissons les services de la mairie et l'adjoint au maire chargé de suivre ces travaux que l'emplacement du portail n'est pas conforme et que cela empêche l'agrandissement de la Chaussée pour permettre un meilleur accès des camions et des cars, et empêche le pilier porteur d'être protégé. Malgré nos remarques les travaux ont continué !

Le portillon PMR est mal posé et inutilisable. M. Moittier se propose de voir avec M. Dufrasnes si le problème peut être résolu.

### **Domaine de Chevincourt site protégé boisé classé sensible, patrimoine remarquable.**

Dans le cadre d'une convention d'intervention foncière, l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France est devenu propriétaire le 28 12 2021 de ce domaine, dans l'objectif de compenser le manque de logements sociaux imposés dans la commune par la loi S.R.U.

Pour ce faire le site inscrit a été classé dans le nouveau Plan Local de l'Urbanisme en zone urbaine centre ville à forte densité de construction.

Les différents projets concernaient 80 logements, puis 90 : 1/3 social, 1/3 accession aidée, 1/3 accession à la propriété. Finalement ce sera 99 logements dont 4 individuels et 95 collectifs incluant 40 sociaux et 40 accessions aidés.

Sans information ni concertation avec les habitants, sans engagement de la part de la mairie pour compenser les structures scolaires et sportives, sans évaluation environnementale .....

V.H.S.R. a adressé 2 courriers à la mairie pour demander une réunion afin d'expliquer nos arguments et notre position à savoir une limite acceptable de logements, soit la moitié, conformément à ce que préconise la charte Parc Naturel Régional. Aucune réponse de la part de la mairie.

Un recours a été décidé par l'Union des Amis du Parc et V.H.S.R. contre le déclassement inapproprié de ce site protégé.

A la demande du promoteur ATLAND, 2 rencontres ont eu lieu avec lui. Nous avons demandé à ce que l'immeuble neuf de 17 m de hauteur, de 55 logements situé en bordure de route sur le site boisé, et qui cache une ferme qui doit être réhabilitée soit annulé. ATLAND a refusé pour des raisons financières.

Une étude sur la circulation a été demandée par ce promoteur se limitant aux 2 rond points de la route de Versailles. Le trafic journalier sur la RD 938 est important : 11 000 véhicules/jours, avec 2 pics de trafic aux heures de pointe. La conclusion fut que 7 % d'augmentation de trafic aux heures de pointe à la sortie du Domaine n'apportait pas de problème particulier. Le Département a donné son accord sans changer quoi que ce soit pour modifier la circulation.

Mme Michel fait remarquer que les logements seront situés sous la trajectoire des avions qui vont atterrir sur l'aérodrome de Toussus Le Noble.

### **Projet de 55 logements au 27 Route de Versailles.**

Alors que le règlement de la zone pavillonnaire dans laquelle se trouve la parcelle stipule une densification de 40 logements à l'hectare. Ce projet aura une densité de 95 logements à l'hectare.

Après une rencontre avec l'association, les riverains ont rencontré le maire pour lui faire part de leurs craintes de voir un immeuble se construire devant leur maison. Pour le moment rien n'est acté selon les dires du maire.

### **Chemin de la Butte aux Buis.**

Le château d'eau a été vendu et va devenir une maison d'habitation.

### **Aviation légère.** <http://allianceassociative.fr/flight/map/LFPN>

- Mobilisation nationale avec les 7 aérodromes Yvelinois pour dénoncer les répercutions sur la santé du bruit et de la pollution. Remise d'un courrier au Préfet pour réclamer des mesures plus strictes.
- Présence en Commissions Consultatives le 11 avril et 23/10

Les mesures prises par Bruitparif démontrent qu'il n'y a pas de réelle amélioration sur les 4 dernières années malgré les différentes mesures prises pour diminuer les nuisances (silencieux, rehaussement des altitudes hélices tripales) ; seul le renouvellement de la flotte permettra d'obtenir un gain acceptable.

V.H.S.R. qui fait partie de l'Alliance Associative participera au Comité Permanent en Préfecture le 11 avril prochain pour demander :

- Un planning précis des remplacements des aéronefs déjà faits ou engagés ou à venir,
- La liste complète des avions en exploitation Calipso et non Calipso
- Le suivi des renouvellements
- La mutualisation des avions A + vertueux
- La modulation de redevance aéroportuaire en fonction de la typologie de l'aéronef
- L'abaissement du plafonnement des 180 000 mouvements autorisés.

### **Prochaines animations 2025**

25 janvier : Sortie Les Lumières de Thoiry  
 30 mars : Printemps des Artistes  
 7 juin : journée Champêtre  
 ? Tournois de Tarot et Belote

M. Savin demande à la salle si d'autres idées de sortie ou d'animation peuvent être apportées.

Mme Michel annonce une manifestation à Versailles organisée par des association yvelinoise le Samedi 29 mars pour la protection des forêts péri-urbaines d'Ile de France en précisant que nous sommes très concernés vu l'état du Bois de Beauplan détérioré ces derniers temps par les coupes des arbres et la dégradation des chemins empruntés par les camions.

## **2. RAPPORT FINANCIER : Présentation Sylvie Rouix**

VIVRE LES HAUTS DE SAINT-REMY



## BILAN FINANCIER 2024

Libellé de l'opération sur le compte courant	Débit	Crédit	Bilan des Principales Activités
<b>Situation au 01/01/2024 (Rappel)</b>		126,60 €	
<u>Couronnes de Noël</u>	672,00 €	255,00 €	-417,00 €
<u>Printemps des Artistes</u>	508,23 €	0,00 €	-508,23 €
<u>Sortie BEAUBOURG</u>	1 270,00 €	347,00 €	-923,00 €
<u>Tournois Belote et Tarot</u>	950,00 €	1 130,00 €	180,00 €
<u>tournoi de pétanque</u>	1 720,86 €	1 355,13 €	-365,73 €
<u>Cadre de Vie (Environnement)</u>	5 060,00 €	1 000,00 €	-4 060,00 €
<u>Frais de Fonctionnement</u>	2 718,07 €	62,37 €	-2 655,70 €
<u>Adhésions sur l'Année 2024</u>		1 270,00 €	1 270,00 €
TRANSFERT LIVRET sur COMPTE - COURANT .		9 005,53 €	
TRANSFERT COMPTE-COURANT sur LIVRET	1 465,35 €		
<b>TOTAL ANNEE 2024</b>	<b>14 364,51 €</b>	<b>14 425,03 €</b>	
<b>Situation au 31/12/2024</b>		<b>187,12 €</b>	

<b>LIVRET D'EPARGNE</b>	Débit	Crédit
<b>Situation au 01/01/2024 (Rappel)</b>		16 241,64 €
Transfert du Livret sur le Compte - Courant .	9 005,53 €	
Transfert du Compte - Courant sur Livret		1 465,35 €
Intérêts 2024		370,80 €
<b>Situation au 31/12/2024</b>		<b>9 072,26 €</b>

### 3. VOTE DU QUITUS :

Rapport moral : Pour à l'unanimité

Rapport financier : Pour à l'unanimité

### 4. MANDAT & NOUVELLE CANDIDATURE :

L'ensemble du C.A. renouvelle sa candidature.

Les personnes votantes sont invitées à se présenter au Conseil d'Administration. Aucun candidat ne se présente.

Avant de lever la séance, la Présidente remercie les adhérents présents ainsi que les membres de l'association.

La séance est levée à 22 h 50, suivie d'un pot de l'amitié